

gangréneux se manifeste, il peut être bon d'inciser la peau en divers endroits, comme Desault le pratiqua chez Corvisart : si des abcès se forment au membre ou à l'aisselle, il faut les ouvrir. Dès que la fièvre est passée, il faut administrer des toniques au malade, auquel d'ailleurs on donnera des boissons acidulées pendant tout le cours de la maladie ; et il faudra continuer pendant longtemps l'usage des fortifiants, à cause de l'état de faiblesse qui succède toujours à ces blessures.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Au lecteur, le D ^r Philippe Boyer.	j
Notice sur la vie et les œuvres de Boyer.	iij
Introduction.	1

PREMIÈRE PARTIE.

Hygiène.

CHAPITRE I ^{er} . — Lois d'existence propres à chaque individu.	7
Article 1 ^{er} . — Du sexe et de l'âge.	<i>ib.</i>
Article 2. — De la constitution et du tempérament.	38
§ 1 ^{er} . — De la constitution.	39
§ 2. — Du tempérament.	40
1 ^o Tempérament sanguin.	43
2 ^o Tempérament lymphatique.	44
3 ^o Tempérament nerveux.	46
Article 3. — De l'idiosyncrasie.	51
Article 4. — De l'habitude.	52
CHAPITRE II. — Lois d'existence communes à tous les individus.	54
SECTION I ^{re} . — Matière de l'hygiène.	<i>ib.</i>
Article 1 ^{er} . — De la matière de l'hygiène relativement aux fonctions de la vie.	55
§ 1 ^{er} . — Du climat.	<i>ib.</i>
§ 2. — De l'habitation.	92
§ 3. — Du vêtement.	95
§ 4. — De l'alimentation.	97
§ 5. — Des sécrétions et des excréctions.	103
Article 2. — De la matière de l'hygiène relativement aux fonctions de relation.	114

	Pages.
§ 1 ^{er} . — De la locomotion.	114
§ 2. — Des sens.	116
§ 3. — De la parole.	117
§ 4. — Du repos des organes.	119
§ 5. — Des fonctions intellectuelles.	127
§ 6. — Des affections de l'âme.	131
SECTION II. — Règles de l'hygiène.	135

DEUXIÈME PARTIE.

Pathologie générale.

De la maladie.	143
§ 1 ^{er} . — De la nosologie.	145
§ 2. — De la nomenclature.	146
§ 3. — Du siège des maladies.	147
§ 4. — Des différences des maladies.	152
§ 5. — De l'étiologie.	155
§ 6. — Du diagnostic.	160
§ 7. — Du pronostic.	181
1 ^o Signes appartenant au malade.	182
2 ^o Signes appartenant à la maladie.	184

TROISIÈME PARTIE.

Thérapeutique générale.

CHAPITRE 1 ^{er} . — Des indications thérapeutiques.	188
§ 1 ^{er} . — Indications thérapeutiques relatives au malade.	<i>ib.</i>
§ 2. — Indications thérapeutiques relatives à la maladie.	196
§ 3. — Indications thérapeutiques relatives au moyen thérapeutique.	201
CHAPITRE II. — Des moyens thérapeutiques.	203
SECTION I ^{re} . — Topiques.	204

	Pages.
Article 1 ^{er} . — Formes sous lesquelles on peut employer les topiques.	204
§ 1 ^{er} . — Topiques sous forme impalpable.	<i>ib.</i>
§ 2. — Topiques sous forme gazeuse ou vaporeuse.	220
§ 3. — Topiques sous forme liquide.	226
1 ^o Topiques liquides appliqués à la surface du corps.	<i>ib.</i>
2 ^o Topiques sous forme liquide introduits dans une cavité naturelle ou accidentelle.	245
§ 4. — Topiques sous forme consistante.	246
Article 2. — Propriété des topiques.	249
§ 1 ^{er} . — Topiques agissant physiologiquement.	251
1 ^{re} Classe. — Topiques relâchants.	<i>ib.</i>
1 ^o Topiques diminuant l'activité du système circulatoire.	<i>ib.</i>
2 ^o Topiques diminuant l'activité du système nerveux.	254
2 ^e Classe. — Topiques excitants.	256
1 ^o Topiques excitants augmentant l'activité du système circulatoire.	257
Topiques excitants repoussant les fluides à l'intérieur.	<i>ib.</i>
Topiques excitants attirant les fluides à l'extérieur.	264
2 ^o Topiques excitants augmentant l'activité du système nerveux.	267
3 ^e Classe. — Topiques suspendant l'action des systèmes circulatoire et nerveux, ou topiques désorganisans.	269
§ 2. — Topiques agissant mécaniquement.	270
SECTION II. — Opérations.	271
Article 1 ^{er} . — Des opérations en général.	272
§ 1 ^{er} . — De la synthèse.	286
§ 2. — De la diérèse.	291
§ 3. — De l'exérèse.	312
§ 4. — De la prothèse.	315
Article 2. — Des opérations communes.	326
§ 1 ^{er} . — Des pansements.	<i>ib.</i>
§ 2. — De la saignée.	338
1 ^o Artériotomie.	339

	Pages
2 ^o Phlébotomie.	340
Saignée du bras.	344
Des accidents qui peuvent suivre la saignée du bras.	350
Saignée du pied.	363
Saignée du cou et de la gorge.	365
3 ^o Saignée locale ou capillaire.	367
Saignée locale par les sangsues.	368
Saignée locale par les ventouses.	380
§ 3. — Des topiques vésicants ou vésicatoires.	390
§ 4. — Des topiques rubéfiants ou sinapismes.	402
§ 5. — Des topiques désorganisans, ou cautères, moxas et caustiques.	406
1 ^o Cautère actuel.	407
Agents de transmission du calorique, qui en sont saturés, et qui agissent en se privant d'une partie de ce principe.	408
Agents de transmission du calorique plus ou moins solides, mais toujours combustibles, qui sont brûlés sur les parties, et qui leur transmettent une quantité plus ou moins grande du calorique qui est développé par la combustion.	416
2 ^o Cautère potentiel.	429
§ 6. — Du séton.	443
§ 7. — De la vaccination.	449

QUATRIÈME PARTIE.

Maladies chirurgicales.

CHAPITRE 1 ^{er} . — Des anomalies.	458
CHAPITRE II. — De l'inflammation.	473
CHAPITRE III. — Des abcès en général.	526
Article 1 ^{er} . — Des abcès idiopathiques.	<i>ib.</i>
§ 1 ^{er} . — Des abcès phlegmoneux.	527
§ 2. — Des abcès froids.	538
Article 2. — Des abcès par congestion.	548

	Pages.
CHAPITRE IV. — De la gangrène.	561
Article 1 ^{er} . — De la gangrène de cause externe.	563
§ 1 ^{er} . — De la gangrène produite par l'inflammation.	<i>ib.</i>
§ 2. — De la gangrène produite par la contusion.	571
§ 3. — De la gangrène produite par une compression lente.	574
§ 4. — De la gangrène produite par la brûlure.	576
§ 5. — De la gangrène produite par la congélation.	577
§ 6. — De la gangrène produite par l'interception du cours des liquides.	580
Article 2. — De la gangrène de cause interne.	582
§ 1 ^{er} . — De la gangrène produite par la malignité de la cause de l'inflammation.	<i>ib.</i>
§ 2. — De la gangrène qui survient dans le cours d'une fièvre putride ou maligne.	585
§ 3. — De la gangrène sèche.	586
CHAPITRE V. — De la brûlure.	598
CHAPITRE VI. — De la congélation.	611
CHAPITRE VII. — Des plaies en général.	614
Article 1 ^{er} . — Des plaies faites par les instruments tranchants.	616
Article 2. — Des plaies simples qui suppurent.	638
Article 3. — Des accidents qui compliquent les plaies.	660
§ 1 ^{er} . — Des accidents primitifs.	<i>ib.</i>
De l'hémorrhagie.	<i>ib.</i>
Des moyens propres à arrêter l'hémorrhagie.	668
De la douleur.	684
De l'inflammation.	686
Du tétanos.	689
De la paralysie.	705
De l'entrée de l'air dans les veines.	706
§ 2. — Des accidents consécutifs des plaies.	711
Du croupissement du pus.	<i>ib.</i>
De la suppression de la suppuration.	714
De l'infection purulente.	716
De la pourriture, ou gangrène humide d'hôpital.	730
Article 4. — Des plaies faites par les instruments piquants.	743
Article 5. — De la contusion et des plaies contuses.	746

§ 1^{er}. — De la contusion et des plaies contuses produites par les instruments contondants ordinaires. 746

§ 2. — Des plaies d'armes à feu. 753

Article 6. — Des plaies par arrachement. 798

Article 7. — Des plaies par morsure. 799

§ 1^{er}. — Des plaies par morsure d'animaux sains. *ib.*

§ 2. — Des plaies par morsure d'animaux venimeux. 801

§ 3. — Des plaies par morsure d'animaux enragés. 812

Article 8. — Des plaies envenimées. 828

FIN DE LA TABLE.



BIBLIOTECA

1000222

BIBLIOTECA

BIBLIOTHECA



1030000140

